



Communiqué de presse

Ne pas retarder EFAS au détriment des assurés

Berne, le 14 août 2019. Les partenaires EFAS se réjouissent que le Conseil fédéral et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ont reconnu que le projet « Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires – EFAS » permettait de freiner la hausse des coûts. Manifestement, les politiciens et les principaux intervenants du système de santé s'accordent sur le fait que le financement actuel est synonyme d'incitatifs erronés. Ils doivent maintenant trouver ensemble des solutions constructives à diverses questions ouvertes dans l'intérêt des assurés. Le Parlement est invité à ne pas retarder cette réforme fondamentale. Les partenaires EFAS sont conscients du problème que représente la hausse des coûts des soins de longue durée. Toutefois, il n'y a pour l'heure pas de raison d'intégrer les soins de longue durée au projet EFAS, ce que demande la CDS. Les raisons ne sont en effet pas encore suffisamment claires. L'étude récemment publiée par la CDS n'a révélé aucun obstacle en matière de transparence des coûts dans le domaine des soins justifiant le report d'EFAS.

Le Conseil fédéral a pris position aujourd'hui sur le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Les partenaires EFAS considèrent que l'évaluation globalement positive du projet par le Conseil fédéral est une étape importante. Il est toutefois étonnant que le Conseil fédéral souhaite que la mise en œuvre d'EFAS dépende aussi fortement des cantons, notamment si l'on considère le large soutien dont bénéficie cette réforme majeure. Les cantons sont indubitablement des intervenants importants du système de santé et ont été à ce titre consultés à plusieurs reprises, à l'instar des autres acteurs importants, et ont donc eu l'opportunité de transmettre leurs demandes suffisamment tôt. Au final, tous les intervenants doivent agir dans l'intérêt des assurés et des contribuables et faciliter la mise en œuvre de réformes qui allègent la charge de tous.

Le transfert croissant des prestations stationnaires vers l'ambulatoire est positif et correspond à un besoin des patients et contribue de manière avérée à réduire les coûts. Sans financement uniforme, cela ne peut avoir lieu qu'au détriment des assurés, parce que les soins ambulatoires sont intégralement financés par les primes pendant que la charge financière des cantons est allégée d'autant. Avec EFAS, les cantons participeront également au financement des soins ambulatoires, ce qui répartira la charge financière de manière plus juste sur le plan social.

Et pas seulement: pour les partenaires EFAS, le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires doit être introduit de manière urgente afin de supprimer les incitatifs financiers erronés, freiner la hausse des coûts sans perdre en qualité des soins et renforcer les soins intégrés. Les partenaires EFAS demandent donc au Parlement de se prononcer rapidement en faveur du financement uniforme. Ce projet important est maintenant en discussion depuis plus de dix ans. Il est défendu par tous les acteurs importants et mérite d'être enfin adopté.

Intégration des soins dans le projet EFAS

Pour les partenaires EFAS, les résultats de l'étude publiée récemment par la CDS concernant l'intégration des soins de longue durée n'empêchent pas l'adoption d'EFAS. Le financement à long terme des soins est une question importante. L'intégration des soins à EFAS demandée par la CDS nécessite cependant des analyses approfondies et doit être abordée de manière différenciée et réfléchie: la relation avec les soins de longue durée nécessite que les coûts à charge de l'AOS soient clarifiés (instauration de la transparence des

coûts) et qu'une définition systématique des prestations de soins par rapport aux prestations de prise en charge ainsi qu'une définition uniforme des degrés de soins en ambulatoire et en stationnaire soient formulées. Aujourd'hui, les cantons, par le financement résiduel AOS, n'assument pas la charge principale en matière de soins. Celle-ci est assumée par les assureurs-maladie (près de 50% pour les EMS et 70% pour l'aide et les soins à domicile). EFAS est une réforme fondamentale et l'une des plus importantes de notre système de santé à l'échelon national. Elle ne saurait faire les frais de blocages politiques. L'introduction du financement uniforme ne peut donc pas dépendre d'une solution pour le financement des soins. En effet, l'intégration parallèle du financement des soins dans le projet EFAS retarderait inutilement l'introduction d'EFAS dans le domaine des soins aigus.

Renseignements

- Pius Zängerle, directeur de curafutura, 079 653 12 60, pius.zaengerle@curafutura.ch
- Verena Nold, directrice de santésuisse, 079 291 06 04, verena.nold@santesuisse.ch
- Charlotte Schweizer, responsable Communication de la FMH, 031 359 11 50, kommunikation@fmh.ch
- Doris Fischer-Taeschler, vice-présidente GELIKO, 079 432 71 43, fischer@diabetesschweiz.ch
- D^r Josef E. Brandenburg, président FMCH, 079 304 71 18, josef.brandenberg@hin.ch
- Damian Müller, président Forum Santé pour Tous, info@forumgesundheitschweiz.ch
- René Buholzer, directeur d'Interpharma, 061 264 34 14, info@interpharma.ch
- Babette Sigg, président du Schweizerisches Konsumentenforum kf, 076 373 83 18, praesidentin@konsum.ch
- Marcel Mesnil, secrétaire général de pharmaSuisse, 031 978 58 58, kommunikation@pharmaSuisse.org
- D^r Claude Müller, président SBV-ASMI, 031 952 79 05, claud.mueller@sbv-asmi.ch
- Susanne Hochuli, présidente de l'Organisation Suisse des Patients OSP, 079 611 19 95, susanne.hochuli@spo.ch
- Sabine Alder, porte-parole de l'Association Suisse d'Assurances, 044 208 28 20, sabine.alder@svv.ch
- Andreas Faller, directeur de l'Entente Système de santé libéral, 079 415 33 37, andreas.faller@intergga.ch
- D^r Anne Sybil Götschi, présidente de medswiss.net, 076 365 97 34, info@medswiss.net
- Judith Fischer, responsable Communication et politique de vips, 079 773 50 50, judith.fischer@vips.ch

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire. Elle se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation.

santésuisse est l'association faitière des assureurs-maladie suisses. Elle s'engage pour un système de santé libéral, social et abordable qui se distingue par une utilisation efficace des ressources et des prestations médicales de bonne qualité à des prix justes.

La **FMH** est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle compte plus de 40 000 membres et comprend près de 90 organisations de médecins. La FMH s'engage pour que tous les patients aient accès à des soins médicaux de haute qualité à des prix abordables.

GELIKO Conférence nationale suisse des ligues de la santé défend les intérêts des personnes victimes de maladies chroniques dans les domaines de la politique de la santé et de la politique sociale et lutte contre les répercussions négatives des maladies chroniques sur le plan de la santé, le plan financier et le plan social.

L'**Entente Système de santé libéral** est constituée de 25 grandes associations et entreprises. Il s'agit du plus grand réseau intersectoriel du système de santé suisse. Elle s'engage pour un système de santé concurrentiel, économique, efficace et transparent avec un minimum d'interventions étatiques et la plus grande liberté de choix possible.

Le **Forum suisse des soins intégrés fmc** promeut l'échanges de connaissances, d'informations et d'expériences pour une meilleure interconnexion et coordination au sein du système de santé. Son objectif reste le même: améliorer la qualité, l'efficacité et la sécurité des traitements ainsi que la prise en charge des patients.

Le **Forum Santé pour Tous FST** réunit des parlementaires, des spécialistes du système de santé et des représentants du monde économique Le FST préconise un système de santé suisse libéral, de haute qualité et financièrement supportable.

La **FMCH** est l'association faitière des sociétés de disciplines médicales chirurgicales et invasives et représente plus de 9000 médecins, 21 sociétés de disciplines médicales et deux associations professionnelles.

Interpharma est l'association des entreprises pharmaceutiques suisses actives dans le domaine de la recherche. Interpharma informe le public sur les préoccupations essentielles de la branche pharmaceutique suisse active dans le domaine de la recherche ainsi que sur le marché pharmaceutique suisse, le système de santé et la recherche biomédicale.

L'**association SBV-ASMI** est l'organisation professionnelle des médecins indépendants de Suisse, aussi bien ceux qui travaillent dans les hôpitaux privés que ceux qui travaillent dans les hôpitaux publics.

Le **Schweizerisches Konsumentenforum kf**, fondé en 1961, est la plus ancienne organisation de défense des consommateurs en Suisse. Ce forum se distingue par sa position libérale, son indépendance et son expertise solidement étayée.

La **Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse** s'engage en faveur de conditions-cadres dans le système de santé permettant aux pharmaciennes et pharmaciens d'utiliser leurs connaissances professionnelles pour le bien de la communauté et d'optimiser leur rôle de professionnels des médicaments. L'association compte près de 6500 membres individuels et 1500 pharmacies.

L'**Organisation Suisse des Patients OSP** défend systématiquement et de manière professionnelle les droits des patients et s'engage pour la qualité dans le système de santé. Son engagement représentatif et indépendant en fait un partenaire reconnu et essentiel des intervenants du système de santé.

L'Association Suisse d'Assurances est l'organisation faitière des sociétés d'assurance privées. L'ASA regroupe près de 80 assureurs de taille variable, actifs à l'échelon national et international, dans l'assurance ou la réassurance, qui représentent quelque 46 600 collaboratrices et collaborateurs dans toute la Suisse.

medswiss.net est l'association faitière des réseaux de médecins suisses. Dans le cadre des soins intégrés, elle défend les intérêts politique de ses réseaux de médecins et des médecins qui y sont affiliés. medswiss.net s'efforce d'instaurer des conditions-cadre optimales à l'échelon fédéral sur les plans politique et économique, qui permettent aux réseaux de médecins de prodiguer des soins médicaux intégrés de haute qualité. La santé et la satisfaction des patients figure toujours à l'avant-plan.

vips est l'association des entreprises pharmaceutiques actives en Suisse. Dans l'intérêt de ses membres, vips concentre son action sur les effets bénéfiques des produits pour les patients, la sécurité de l'approvisionnement, la garantie de conditions-cadres acceptables et favorables à l'économie, une structure tarifaire équitable et la protection de la propriété intellectuelle.